



Ville de
Saint-Ours

LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



SAINTOURSLIEU
Facebook

AOUT 2025

Activités

automne

2025



Soyez au courant de toutes les offres d'activités et des événements pour l'automne!

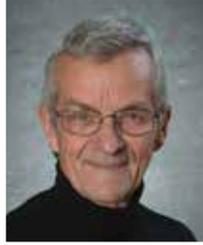
Rendez-vous sur le site Web de la ville, onglet loisirs

NOS MEMBRES DU CONSEIL - MOT DU MAIRE

MEMBRES DU CONSEIL



Pierre Morin
Conseiller (S. # 1)
514 923-5603



Robert Beaudreault
Conseiller (S. # 2)
450 587-3292



Robert Vallée
Conseiller (S. # 3)
450 881-1710



Sophie Poirier
Conseillère (S. # 4)
514 825-1621



Luc Bertrand
Conseiller (S. # 5)
438 497-2096



Lise Couture
Conseillère (S. # 6)
514 898-5473

MOT DU MAIRE

CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES



Sylvain Dupuis
514 617-3009

Monseigneur, Le 17 juillet dernier, la communauté de Saint-Ours a été profondément secouée par l'incendie tragique de notre église, joyau patrimonial et cœur spirituel de notre ville. Ce lieu, chargé d'histoire et de mémoire, représentait bien plus qu'un bâtiment de pierre : il était le témoin de notre identité collective, de notre foi partagée et du lien intergénérationnel qui unit notre population.

Depuis cet événement, les citoyens de Saint-Ours ont exprimé avec force leur désir de préserver ce qu'il reste de cette structure emblématique. Les nombreux témoignages que nous avons reçus convergent vers une même volonté : faire du site de l'église un lieu de commémoration et de mémoire vivante, respectueux de sa vocation sacrée et de sa valeur historique.

Nous sommes conscients des défis importants que pose un tel projet, notamment en ce qui concerne la stabilité de la maçonnerie restante, l'entretien du site et la présence des catacombes, où reposent encore plusieurs corps. Le démantèlement de ces infrastructures et la relocalisation des sépultures représenteraient un coût insurmontable pour la Fabrique. Une telle solution serait, à notre avis, à la fois économiquement irréaliste et humainement inacceptable.

C'est pourquoi la Ville de Saint-Ours souhaite tendre la main à l'Évêché de Saint-Hyacinthe afin d'initier, ensemble, une démarche concertée et porteuse d'espoir. Nous croyons qu'une collaboration étroite entre nos instances pourrait ouvrir la voie à la recherche de sources de financement gouvernementales, philanthropiques et patrimoniales. Cela permettrait de préserver l'enveloppe extérieure du bâtiment, de sécuriser le site et d'aménager un lieu de recueillement digne du passé, du présent et de l'avenir de notre communauté.

De plus, nous tenons à souligner que le groupe de citoyens mobilisé dans ce dossier, qui a démontré un engagement exemplaire depuis le drame, demeure pleinement disponible et motivé à agir à titre de partenaire actif dans cette démarche de sauvegarde patrimoniale.

Nous vous assurons de notre entière disponibilité pour discuter des modalités d'une telle initiative. Nous espérons sincèrement pouvoir compter sur votre appui bienveillant et votre leadership dans cette démarche de mémoire, de respect et d'unité.

Dans l'attente d'un dialogue prochain, nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Sylvain Dupuis Maire de la Ville de Saint-Ours
c.c M. Jean-François Poupart

Sylvain Dupuis maire

VILLE DE SAINT-OURS :

2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours, J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2203
Télocopieur : 450 785-2254
Courriel : admin@saintours.qc.ca
Site web : www.saintours.qc.ca

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

Horaire d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale
Technicienne comptable
Adjointe à la direction générale
Conseiller en urbanisme
coordonnateur – projets et organisation
Journalier aux travaux publics

Contremaître
Travaux Publics

Directeur service incendie

Service des loisirs :

Loisirs & Culture
Bibliothèque de Saint-Ours

Pascale Dalcourt
Chantal Tessier
Rachel Brochu-Sicotte
Éric Salois
Rafik Toudert
Dominic Lahaie

Stéphane Lemieux
Nathan Dumont
Daren Larente-Simon
Jean-Michel Simonot

Alexandre Gauthier
Lucie Grenier

450 785-2203 poste : 102
450 785-2203 poste : 107
450 785-2203 poste : 100
450 785-2203 poste : 105
450 785-2203 poste : 110
450 785-2203 poste : 104

450 880-1440
450 880-1440
450 880-1440
450 785-2203 poste : 116

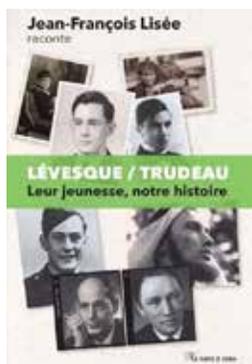
450.785.2203 poste 109
450-785-2779

dg@saintours.qc.ca
finances@saintours.qc.ca
admin@saintours.qc.ca
urbanisme@saintours.qc.ca

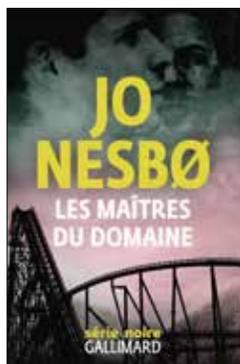
travauxpublics@saintours.qc.ca
tp@saintours.qc.ca
tpvert@saintours.qc.ca
incendie@saintours.qc.ca

loisirs@saintours.qc.ca

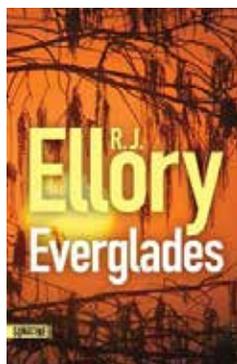
NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



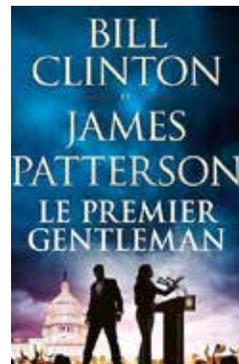
Lisée, Jean-François



Nesbo, Jo



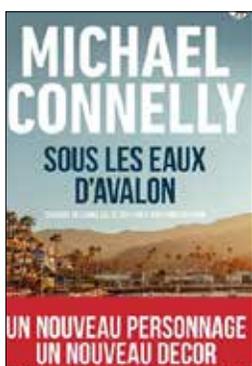
Ellory, Roger Jon



Clinton, Bill



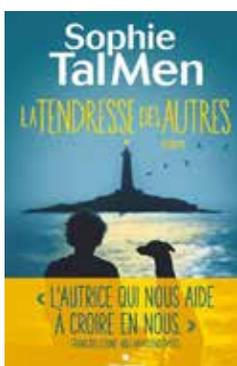
Sampson, Freya



Connelly, Michael



Slaughter, Karin



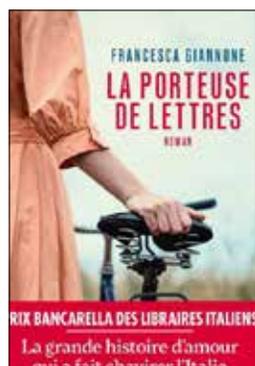
Tel Men, Sophie



Preston & Child



Läckberg, Camilla



Giannone, Francesca



Perrin, Valérie



Ostertag, Molly

QU'EST-CE QUE MANGAS.IO?

C'est une ressource numérique contenant près de 300 séries de science-fiction, aventure, humour, drame, romance et fantastique. Retrouvez certains titres populaires ou faites de nouvelles découvertes!

Il n'y a aucune attente! Le nombre de prêts et sa durée sont illimités. Tous les titres sont conseillés pour les 11 ans et plus.

Heures d'ouverture :		
Mardi : 13h30 à 15h30	Judi :	16h30 à 18h30
Mercredi : 15h00 à 17h00	Samedi :	9h30 à 11h30

Veuillez noter que depuis le 1^e mai 25, la plage horaire du **jedi seulement** sera du 18h30 à 20h00 et ce jusqu'au 2 octobre 2025. Après cette date nous reviendrons de 16h00 à 18h00 pour la période automne/hiver.



CERCLE DE
FERMIÈRES
ST-OURS

Période de recrutement

Les Cercles de Fermières du Québec accueillent les femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous les milieux. Vous avez à cœur de transmettre, préserver ou découvrir notre patrimoine artisanal?

Vous êtes les bienvenues!

Parmi les ateliers et activités que nous proposons :

- Tricot et crochet libres
- Couture
- Tissage
- Projets communautaires
- Autres ateliers de créativité selon la demande

**Les réunions régulières ainsi que les activités reprendront dès septembre
Bon été et au plaisir !**

Centre paroissial Léo Cloutier
2636 Immaculée Conception
L'entrée se trouve en arrière, au 2^e étage

commrerc.stours@gmail.com
Présidente Claudine Roy
<http://cfq.qc.ca>



ÉGLISE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION - SAINT-OURS

Suite à la tragédie du jeudi 17 juillet dernier, MA Saint-Ours a choisi de dédier son article du mois d'août 2025 aux souvenirs de notre dernière expo-concours « Saint-Ours est en Art » s'étant tenue à l'intérieur de notre Église de juin à août 2022. (Crédit photos Monsieur Normand Laperte)



Lien vers notre page Facebook



MA Saint-Ours vous invite dimanche le 7 septembre prochain pour son 1^{er} Rendez-vous Créatif pour la saison Automne - Hiver 2025 : *Dessin d'observation au fusain, en lien avec les ruines de l'Église*, histoire d'essayer de faire ressortir un peu de beau de toute cette histoire. Suivez notre page Facebook pour en savoir plus sur nos Rendez-vous Créatifs.

Nous souhaitons également mentionner les talents de photographes de certains de nos concitoyens. Les photos que certains.es d'entre vous avez partagées sur Facebook sont sublimes! Reconnaître le talent et le beau dans toute chose implique une capacité à apprécier les qualités uniques de chacun et à trouver la beauté, même dans les situations les moins évidentes. Cela nécessite une ouverture d'esprit, une sensibilité accrue et un effort conscient pour voir au-delà des apparences. C'est ce que nous faisons chez Métiers d'Art de Saint-Ours. 🙏



QUIZZ HORTICOLE VRAI OU FAUX

VRAI OU FAUX

1. Il ne faut jamais arroser les plantes au gros soleil ardent parce que les gouttes d'eau vont faire un effet de loupe sur le feuillage avec les rayons de soleil et brûler le feuillage.
2. Il est préférable d'arroser le matin.
3. La plantation des végétaux peut se faire à partir du moment qu'on peut creuser au printemps et jusqu'au moment qu'on peut creuser en automne.
4. Il faut défaire les racines des plantes lorsqu'on les retire du pot avant la plantation.
5. Je peux utiliser n'importe quelle terre pour planter tous les végétaux.

1. RÉPONSE : FAUX

Logiquement si c'était le cas, après une pluie puis l'apparition du soleil, toutes les plantes brûleraient sous l'effet des gouttes de pluie et ce n'est pas le cas.

2. RÉPONSE : VRAI

Il est primordial que le feuillage des plantes sèche avant le couché du soleil. Si le feuillage est encore mouillé en l'absence de soleil dans un laps de temps prolongé, s'en suivra de grands risques de développement de maladies fongiques. Si vous devez arroser le soir, n'arrosez pas le feuillage.

3. RÉPONSE : VRAI

J'ai déjà planté des arbres en décembre avec l'aide de machinerie évidemment.

4. RÉPONSE : VRAI ET FAUX

Vrai si les racines sont spiralées autour de la motte et faux si les racines ne sont pas spiralées parce qu'on ne veut pas leur apporter un stress inutile.

5. RÉPONSE : FAUX

Chaque type de terreau possède son utilité spécifique. Par exemple, le terreau de plantation est celui qui a l'usage le plus général si vous plantez des végétaux en pleine terre requérant un PH neutre. Pour les rhododendrons et autres plantes acidophiles, qui exigent un PH acide, utilisez un terreau spécialement conçu à cet effet. Si vous plantez en pot, il est nécessaire d'utiliser un terreau drainant.



Ville de Saint-Ours

Service de sécurité incendie

Nettoyez-le régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer et permettre la vérification générale de l'appareil.

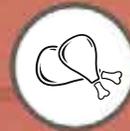
Une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane pour faciliter la détection des fuites.

Garder un extincteur à proximité.

Installez votre barbecue à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou de toute matière combustible telle que murs, portes, arbres, etc.

Vérifier l'étanchéité des conduits et des raccords.

Celui-ci doit reposer sur une surface solide et stable.



La saison des barbecues est de retour. Ces appareils, qu'il soit au gaz propane ou naturel, sont sécuritaires à condition d'être utilisés et entretenus adéquatement. Voir les consignes plus haut. ↪

Une accumulation de gaz peut représenter un risque d'explosion ; soyez alertes ! Surtout, n'utilisez jamais une flamme vive pour tester une fuite de gaz et évitez de fumer à proximité d'un barbecue

Référence : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/cuisine/barbecue/>

Sécurité au barrage du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours

Gardez vos distances. sauvez votre vie !!!

Le barrage du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours est un impressionnant ouvrage de 180 mètres qui régule le niveau de la rivière Richelieu. Bien qu'il soit un trésor d'ingénierie, il représente aussi un danger méconnu.

Les barrages à faible chute comme celui-ci créent des courants puissants et imprévisibles pouvant piéger quiconque s'aventure trop près, même par temps calme. Ce phénomène, souvent fatal, justifie le surnom de « machine à noyade ».

Règles de sécurité essentielles :

- Respectez les bouées de sécurité ainsi que la signalisation délimitant les zones dangereuses.
- Ne sautez jamais à l'eau près du barrage.
- Tenez-vous loin du barrage. Ne pêchez pas à proximité.
- Portez un gilet de sauvetage pour toutes vos activités nautiques.
- Restez vigilant et signalez tout comportement à risque.

Agissons ensemble

Résidents et visiteurs, sensibilisez vos proches aux risques liés au barrage. Parcs Canada rappelle que la vigilance et le respect des consignes permettent de prévenir les accidents et de profiter pleinement des beautés naturelles de la rivière.



Pour plus d'information, visitez le site Web de Parcs Canada à l'adresse suivante : <https://parcs.canada.ca/saintours-barrage>.



Les amis du canal de St-Ours



Prochains spectacles

12
Août

**Danielle Leclerc
et ses musiciens**

19h00

Gratuit



26
Août

Linda Collin

19h00

Gratuit





LE PROGRAMME

DÉJEUNER-ÉCOLE DU CAB
POUR LES ÉLÈVES D'ÂGE PRIMAIRE

COMMENT ÇA MARCHE?

1



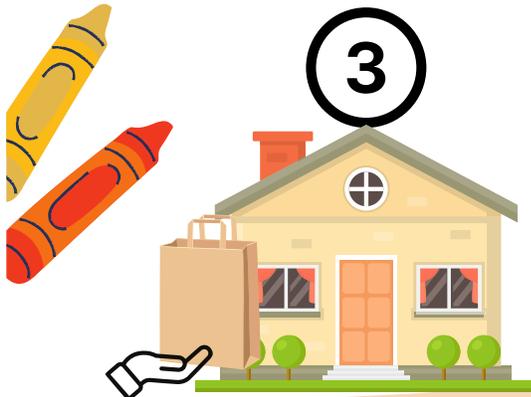
INSCRIPTION AU CABBR LORS DE
CENTRAIDE OPÉRATION
SEPTEMBRE ET DURANT L'ANNÉE
SCOLAIRE

2



NOS BÉNÉVOLES
PRÉPARENT DES SACS
CONSTITUÉS D'ALIMENTS
FRAIS ET SAINS

3



CHAQUE SEMAINE, NOS
BÉNÉVOLES LIVRENT LES
DENRÉES À VOTRE DOMICILE

4



DÉJEUNEZ EN FAMILLE AVANT
LE DÉPART POUR L'ÉCOLE.
BON APPÉTIT!

Merci à tous nos précieux donateurs!

www.cab-basrichelieu.org
70, rue Elizabeth Sorel-Tracy (Québec) J3P 4G5
450-743-4310 poste 207 | dejeuner-ecole@cab-basrichelieu.org

Si vous souhaitez contribuer, voici le lien :



Centraide
Richelieu-Yamaska





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 7 JUILLET DE L'AN 2025, À 19 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 7 juillet de l'an 2025, à 19 h 30 à la salle du Conseil situé au 2636, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Réjean Dupré
- Robert Vallée
- Pierre Morin
- Robert Beaudreault
- Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

1. Consultation publique - Règlement numéro 2025-290 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-109

2. Ouverture de la séance

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin et de la séance extraordinaire du 16 juin 2025

5. Législation

- 5.1 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2025-290 modifiant le règlement d'urbanisme 2006-109

6. Administration générale

- 6.1 Rapport du maire
- 6.2 Adoption des comptes de la période
- 6.3 RH - Coordonnateur projets et organisation - Embauche - Entériner
- 6.4 RH - Fin de la période de probation - Entériner
- 6.5 HV - Remplacement du système d'air climatisé - Approbation
- 6.6 Emprunt temporaire - Règlement d'emprunt numéro 2025-284

7. Sécurité publique

8. Transport routier

- 8.1 Bornes électriques - Autorisation de déboursé
- 8.2 Demande de passage - VTT Vagabond du Bas-Richelieu

9. Hygiène du milieu

- 9.1 Avis d'intention - Déclaration de compétence en matière de protection des bandes riveraines
- 9.2 Régie d'aqueduc Richelieu-Yamaska - Facturation complémentaire aux municipalités

10. Santé & bien-être

- 10.1 OMH - Budget révisé 2025 - Approbation

11. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 11.1 Mandat - Services professionnels - Dossier #
- 11.2 Dérogation mineure - 2426, chemin des Patriotes (#2025-06)
- 11.3 Dérogation mineure - 2575-2581, rue Richelieu (#2025-07)
- 11.4 0, rue Dansereau, lots 6 645 103 à 6 645 108 (#2025-08)
- 11.5 CPTAQ - Demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable.
- 11.6 CPTAQ - Demande d'autorisation - M. Alain Savaria

12. Loisirs & culture

13. Correspondances

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

1. CONSULTATION PUBLIQUE - RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-290 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-109

Le conseil tient une rencontre de consultation publique en lien avec l'adoption, lors d'une séance subséquente, du règlement numéro 2025-290 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-109.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 40. 8 personnes étaient présentes.

2025-07-124

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement QUE l'ordre du jour soit adopté.



2025-07-125

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2025 DU 2 MARS 2020

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 16 juin 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2025 tel que déposés.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispense la lecture.

5. LÉGISLATION

2025-07-126

5.1. ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-290 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME 2006-109

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Ours a adopté le règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter des usages autorisés dans certaines zones;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter une zone dans les projets intégrés;

CONSIDÉRANT QUE, entre le premier et deuxième projet de règlement, il y a ajout de l'usage « Centrale solaire » pour la colonne I-1;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée de consultation publique s'est tenue préalablement à la séance du conseil du 7 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2025-290 modifiant le règlement d'urbanisme 2006-109.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1. RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait état de la situation aux personnes présentes et présente les faits saillants 2024 qui seront publiés dans le journal.

2025-07-127

6.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 7 juillet 2025 pour la somme totale de 853 971,62\$ à même le budget 2025 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.



VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES - AU 2 JUIN 2025

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Administration générale		
Conseil municipal	2 900,92 \$	- \$
Gestion financière & administrative	56 914,85 \$	- \$
Élection municipale	129,70 \$	- \$
Évaluation	54,00 \$	- \$
Hôtel de Ville	2 782,53 \$	
Sécurité publique		
Service de prévention incendie	14 893,64 \$	- \$
Sécurité civile	51 142,10 \$	- \$
Sécutiyé - Autre	3 522,75 \$	7 559,53
Transport routier		
Voirie municipale	77 247,44 \$	- \$
Déneigement	28 134,39 \$	- \$
Éclairage des rues	582,85 \$	- \$
Circulation	4 688,85 \$	- \$
Transport en commun	12 438,00 \$	
Hygiène du milieu		
Approvisionnement & traitement eau potable	17 936,00 \$	- \$
Réseau distribution d'eau potable	4 297,12 \$	- \$
Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch	5 319,66 \$	- \$
Réseau d'égouts & station de pompage	8 291,63 \$	4 855,67 \$
Usine d'épuration (Secteur Grande-Ourse)	468,24 \$	- \$
Matières résiduelles	15 924,42 \$	- \$
Cours d'eau	2 666,68 \$	
Santé & bien-être		
Aide communautaire	9 039,25 \$	- \$

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Aménagement, urbanisme et zonage		
Urbanisme et zonage	416,94 \$	- \$
Promotion et développement économique	21 349,00 \$	
Loisirs et Culture		
Administration & activités récréatives	16 763,30 \$	- \$
Camp de jour	308,29 \$	- \$
Centre des loisirs - Richard-Gosselin	3 809,57 \$	- \$
Embellissement	192,63 \$	- \$
Chalet, terrain des loisirs & parcs	7 480,72 \$	- \$
Parcs régionaux	7 637,16 \$	- \$
Activités culturelles - Centre Parois. Léo-Cloutier	1 720,42 \$	- \$
Activités culturelles - Bibliothèques	2 366,24 \$	- \$
Activités culturelles - Maison de la Culture	587,73 \$	- \$
Activités culturelles - Autres	2 361,37 \$	
Financement		
Dette à long terme	14 999,68 \$	- \$
Immobilisations		
Immobilisations	275 904,19 \$	39 828,52 \$
DAS - RRS - Ass. Coll.		
	38 431,62 \$	- \$
Salaires nets		
	45 530,38 \$	- \$
TPS à recevoir		
	24 395,09 \$	1 896,82 \$
TVQ à recevoir		
	26 724,84 \$	1 892,09 \$
TOTAL DES DÉPENSES	810 354,19 \$	43 617,43 \$

2025-07-128

6.3. RH - COORDONNATEUR PROJETS ET ORGANISATION - EMBAUCHE - ENTÉRINER

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à la création d'un poste de coordonnateur projets et organisation;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi est parue sur plusieurs plateformes spécialisées;

CONSIDÉRANT l'analyse des candidatures obtenues et la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil entérine l'embauche de M. Rafik Toudert au poste de coordonnateur projets et organisation, selon les conditions établies.

2025-07-129

6.4. RH - FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION - ENTÉRINER

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'embauche de M. Dominic Lahaie en janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE cet embauche devait être temporaire, en remplacement du congé maladie à M. Daren Larente-Simon;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de nouvelles installations tel que la patinoire couverte, le gym communautaire, etc. implique l'augmentation du nombre d'heure de travail et qu'il serait opportun de bonifier l'équipe des travaux publics en fonction des besoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est satisfaite de la prestation de travail de M. Lahaie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville reconnaît les compétences de M. Lahaie en ce qui a trait au déneigement et désire poursuivre vers l'embauche permanente;

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles à même le budget pour permettre l'embauche;



CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil procède officiellement à l'embauche permanente de M. Dominic Lahaie;

QUE le conseil reconnaît les derniers six (6) mois et autorise la fin de période de probation.

2025-07-130

6.5. HV - REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'AIR CLIMATISÉ - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE le système de climatisation à l'hôtel de Ville est non fonctionnel depuis mai 2025;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation a été faite afin de le remettre en marche, toutefois le système a atteint sa fin de vie utile;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise responsable de l'entretien, Le Prohon, a fait parvenir une soumission à l'administration pour l'installation d'un système de thermopompe qui permettrait également l'économie d'énergie l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE trois autres soumissionnaires ont été approchés mais ne peuvent être disponible avant la fin août 2025;

CONSIDÉRANT QUE les températures actuelles du bureau municipal sont en moyenne de 27C et que les fenêtres sont fixes;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la dépense de 12 200\$ plus taxes applicables pour l'installation d'un système de thermopompe à l'hôtel de Ville.

2025-07-131

6.6. EMPRUNT TEMPORAIRE - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2025-284

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le règlement numéro 2025-284 relatif à la construction d'une nouvelle caserne incendie et acquisition de terrain et véhicule;

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessitent des déboursés;

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun de procéder à un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la directrice générale, Mme Pascale Dalcourt, à faire la demande d'un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins au montant de 6 825 000 \$ et ce, suite à l'approbation du Règlement d'emprunt par le MAMH

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRANSPORT ROUTIER

2025-07-132

8.1. BORNES ÉLECTRIQUES - AUTORISATION DE DÉBOURSÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déposé une demande de subvention de la part d'Hydro-Québec pour l'ajout de bornes électriques sur son territoire en la résolution numéro 2023-08-1654;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a obtenu l'approbation d'Hydro-Québec dans le cadre du projet en décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le protocole a été signé par les deux parties en mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE les commandes ont été passées pour une réalisation avant le 31 décembre 2025, tel que prévu dans l'entente de contribution financière;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le déboursé de la facture numéro IC39479 d'AddÉnergie Technologies Inc., firme ayant le mandat d'Hydro-Québec, au montant de 50 891.38\$.

**2025-07-133****8.2. DEMANDE DE PASSAGE - VTT VAGABOND DU BAS-RICHELIEU**

CONSIDÉRANT la demande faite par le Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu en date du 10 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à renouveler l'autorisation de passage pour la saison 2025-2026;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le passage du Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu sur son territoire pour la saison 2025-2026.

9. HYGIÈNE DU MILIEU**2025-07-134****9.1. AVIS D'INTENTION - DÉCLARATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES BANDES RIVERAINES**

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance du 11 juin 2025, la MRC Pierre-de Saurel a donné avis d'intention concernant la délégation de compétence en matière de protection des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE l'application des règles de protection des bandes riveraines relève actuellement de la compétence exclusive de chaque municipalité locale;

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités de la MRC ont exprimé le souhait d'harmoniser l'application de ces règles sur l'ensemble du territoire pour assurer une protection uniforme et équitable;

CONSIDÉRANT que les articles 678.0.1, 678.0.2 et 678.03 ainsi que 10, 10.1 à 10.3 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27 .1) permettent à la MRC de déclarer sa compétence à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie d'un domaine sur lequel ces dernières ont compétence;

CONSIDÉRANT QUE cette déclaration de compétence exclusive par la MRC touche:

- L'adoption et la modification des règlements de protection des bandes riveraines;
- L'interprétation et l'application de ces règlements;
- L'inspection et le contrôle du respect des normes;
- La délivrance des permis et autorisations reliés aux interventions en rive;
- L'imposition des sanctions et mesures correctives;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours dispose de 90 jours pour manifester son accord ou désaccord par résolution et ce, suite à la réception de la signification de la résolution;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité ayant initialement manifesté son désaccord puisse adhérer ultérieurement à cette compétence de la MRC en adoptant une résolution à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire faire plus de sensibilisation auprès des propriétaires avant de mettre l'application stricte de sanction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a également entrepris, de son côté, des démarches visant à aménager des fossés afin de donner un signal positif dans l'optique de développement durable;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Boudreault.. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

Que la ville de Saint-Ours manifeste son désaccord sur la délégation de compétence en matière de protection des bandes riveraines par la MRC Pierre-de-Saurel:

Que la Ville conserve sa compétence exclusive et:

Que la Ville poursuive ses démarches d'informations, de sensibilisation et d'éducation.

2025-07-135**9.2. RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU-YAMASKA-FACTURATION COMPLÉMENTAIRES AUX MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu-Yamaska a reçu, en date du 10 juin 2025, l'estimation des coûts réels d'exploitation pour l'année 2024, transmise par la Ville de Sorel-Tracy ;

CONSIDÉRANT QUE ces informations n'étaient pas disponibles au moment de la préparation des prévisions budgétaires 2024 de la Régie ;

CONSIDÉRANT QU'il était, par conséquent, impossible pour la Ville, d'inscrire cette somme au budget 2025;



EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement QUE le conseil autorise le paiement de la facture, dont une somme de 60 000\$ soit en provenance des fonds réservés Aqueduc.

10. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

2025-07-136

10.1. OMH - BUDGET RÉVISÉ 2025 - APPROBATION

CONSIDÉRANT la réception d'un budget révisé;
 CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter ces modifications;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement QUE le conseil de la ville de Saint-Ours prennent acte et approuve le budget modifié pour l'année 2025.

11. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2025-07-137

11.1. MANDAT - SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIERS DIVERS

CONSIDÉRANT QUE certains dossiers en urbanisme, conjointement avec d'autres services de la Ville, nécessite l'accompagnement juridique afin de conseiller et /ou intervenir pour et au nom de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de permettre à l'urbaniste de communiquer avec les professionnels qualifiés dans ces dossiers;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement QUE le conseil autorise l'équipe municipale à se faire accompagner par les professionnels requis dans deux dossiers confidentiels.

2025-07-138

11.2. DÉROGATION MINEURE - 2426, CHEMIN DES PATRIOTES (#2025-06)

CONSIDÉRANT QUE la demande initiale a été déposé le 16 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a le désire de développer un projet domiciliaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet est situé sur un ancien camping;

CONSIDÉRANT QUE le projet comporte la construction de triplex en rangée;

CONSIDÉRANT QUE la présence de deux aires de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE les cases de stationnement ne sont pas conformes au niveau de la profondeur;

CONSIDÉRANT QUE les cases de stationnement doivent avoir une profondeur de 5.8 mètres, selon le Règlement de zonage #2006-109, article 9.1.2 a);

CONSIDÉRANT QUE les cases proposées ont une profondeur de 5.4 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le projet va, également, nécessiter une rue;

CONSIDÉRANT QUE le projet de rue est non conforme en ce qui a trait à l'emprise;

CONSIDÉRANT QUE l'emprise proposée est 12 mètres par le promoteur;

CONSIDÉRANT QUE le projet initialement avait une emprise de 14,71 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de lotissement #2006-110 à l'article 5.6 mentionne qu'une emprise doit avoir une largeur de 15 mètres

CONSIDÉRANT QUE les dérogations mineures respectent les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les situations portent un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande d'accepter les dérogations mineures pour ce qui est de:

- La profondeur des cases de stationnement;
- Pour ce qui est de l'emprise, la norme de 14.71m soit retenue

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement QUE le conseil refuse la demande de dérogation mineure. Demande au promoteur de reviser les plans avec l'urbaniste.

**2025-07-139****11.3. DÉROGATION MINEURE - 2575-2581, RUE RICHELIEU (#2025-07)**

CONSIDÉRANT QUE la demande initiale a été déposée au mois de juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande est de permettre l'agrandissement du bâtiment principal sur 2 phases;

CONSIDÉRANT QUE la phase #1 est située sur le côté Nord du bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE la phase #1 de cet agrandissement ajoutera 2 logements de plus;

CONSIDÉRANT QUE les logements créés seront aménagés pour les gens à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le projet présente plusieurs dérogations au niveau des stationnements et de la marge avant ;

CONSIDÉRANT QUE la phase #2 aura façade sur la rue St-Ours et Richelieu (côté sud);

CONSIDÉRANT QUE le projet de la phase #2 est non conforme au niveau de la marge avant et de la largeur de l'accès aux stationnements;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage #2006-109 mentionne à l'article 9.1 que l'accès maximale au stationnement pour un usage résidentiel est de 6 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le projet demande un accès de 10 mètres (Avenue St-Ours) et 15 mètres (Richelieu);

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage #2006-109 mentionne à l'article 9.1 que la superficie totale de l'aire de stationnement est de 30% maximum;

CONSIDÉRANT QUE l'aire proposée est largement supérieure à la norme avec un 38% comme superficie totale;

CONSIDÉRANT, également, que l'agrandissement du côté sud empiète dans la marge avant;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage, article 5.7 f) mentionne que la marge avant doit avoir 8 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le projet qui a été proposé mentionne une marge avant de 5.80 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les dérogations mineures respectent les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les situations portent un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU recommandant d'accepter les dérogations mineures en ce qui a trait à:

- l'accès aux cases de stationnement à savoir de 10 mètres et 15 mètres;
- la superficie totale de l'aire de stationnement (38%);

MAIS de refuser:

- la marge avant de 5.8 mètres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise les demandes de dérogations mineures tel que suit:

- l'accès aux cases de stationnement à savoir de 10 mètres et 15 mètres;
- la superficie totale de l'aire de stationnement (38%);

MAIS de refuser:

- la marge avant de 5.8 mètres;

2025-07-140**11.4. 0, RUE DANSEREAU, LOTS 6 645 103 À 6 645 108 (#2025-08)**

CONSIDÉRANT QUE la demande initiale a été déposée au mois de juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande a déjà été analysée par le comité;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie a déposé leur recommandation;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déposé, également, un plan concernant les murs coupe-feu et ses composantes;

CONSIDÉRANT QUE le plan a été conçu par un architecte;

CONSIDÉRANT QUE les dérogations mineures respectent les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les situations portent un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU;

EN CONSÉQUENCE



Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement QUE le conseil autorise la demande de dérogation mineure.

2025-07-141

11.5. CPTAQ - DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE

CONSIDÉRANT que Ferme Beauchemin et associés SENC est propriétaire du lot 3 732 772;
 CONSIDÉRANT que le MTQ désire acquérir une portion de ce lot;
 CONSIDÉRANT que cette portion représente une aire de 101.1 mètres carrés;
 CONSIDÉRANT que le but de cette acquisition est de procéder à l'installation de clôture à l'intersection de la route Michaudville et du rang Ruisseau Nord (voir Annexe 1);
 CONSIDÉRANT qu'une portion de cette acquisition est exemptée du processus d'autorisation à la CPTAQ puisque contenue dans le corridor d'une largeur de 30 mètres permis à l'article 41 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);
 CONSIDÉRANT que les lots sont en culture;
 CONSIDÉRANT que le projet est conforme au Règlement de zonage #2006-109 de la Ville de Saint-Ours;
 CONSIDÉRANT que le projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Pierre-de-Saurel;
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement QUE le conseil de la Ville de Saint-Ours appuie la demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

2025-07-142

11.6. CPTAQ - DEMANDE D'AUTORISATION - M. ALAIN SAVARIA

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Savaria est propriétaire des lots 6 656 164 et 3 732 174;
 CONSIDÉRANT que Monsieur Savaria à déjà fait les opérations cadastrales afin de subdiviser le lot original;
 CONSIDÉRANT que monsieur Savaria a déjà fait l'acquisition auprès de la Ville de la portion de l'ancienne route des Patriotes en 2025;
 CONSIDÉRANT que maintenant le demandeur désire permettre la construction d'une unifamiliale isolée sur le lot 3 732 174;
 CONSIDÉRANT que l'utilisation des lots sont à des fins autres qu'agricole, c'est-à-dire à des fins résidentielles;
 CONSIDÉRANT que les lots sont riverains à la rivière Richelieu;
 CONSIDÉRANT qu'aucune activité agricole n'est possible, en raison, de la présence de bâtiments et d'arbres;
 CONSIDÉRANT que cette parcelle est engazonnée et qu'il y a la présence d'arbres matures;
 CONSIDÉRANT que le projet est conforme au Règlement de zonage #2006-109 de la Ville de Saint-Ours;
 CONSIDÉRANT que le projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Pierre-de-Saurel;
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement QUE le conseil appuie la demande d'autorisation de M. Alain Savaria auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

- 12. LOISIRS & CULTURE
- 13. CORRESPONDANCES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions.

2025-07-143

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h40 , l'ordre du jour étant épuisé,
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Sylvain Dupuis,
Maire

Pascale Dalcourt,
Directrice générale

RAPPORT FINANCIER 2024

Ville de Saint-Ours
Tableau de présentation
Faits saillants du rapport financier 2024
Présenté le 7 juillet 2025



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2024

Les états financiers de l'année 2024 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétrault, CPA inc. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280« Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Ours au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice 2024 un surplus de 270 924\$.

	2024	2024
RÉSULTATS DÉTAILLÉS		
REVENUS		
Taxes	2 977 087	2 982 039
Compensation tenant lieu de taxe	18 500	21 122
Quotes-parts		
Transferts	243 399	248 784
Services rendus	230 538	276 660
Imposition de droits	87 000	244 960
Amendes & pénalités		3 583
Autres revenus d'intérêts	12 500	50 647
Autres revenus	71 500	1 54 697
Investissements - Transferts, imposition de droits et autres		2 857 092
TOTAL - REVENUS	3 649 724	6 839 584
CHARGES		
Administration générale	686 355	737 138
Sécurité publique	552 275	571 273
Transport	648 193	540 312
Hygiène du milieu	661 403	718 880
Santé & bien-être	4 450	30 194
Aménagement, urbanisme & développement	170 805	162 593
Loisirs & culture	378 164	328 955
Frais de financement	141 835	87 858
Amortissement des immobilisations		903 898
TOTAL - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 643 724	4 081 101
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	395 244	2 758 483
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT à DES FINS FISCALES		
Excédent de l'exercice		2 758 483
Revenus d'investissement		(2 857 092)
Amortissement des immobilisations		903 898
Remboursement en capital		(205 596)
Affectation -Surplus non-affecté et réserves financières		(328 767)
TOTAL - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A DES FINS FISCALES		270 926
Excédent de fonctionnement non-affecté 2024		494 604
Excédent de fonctionnement affecté 2024		149 317
Réserves financières et fonds réservés		180 755



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Rachel Brochu-Sicotte, greffière adjointe de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 11 août 2025, le règlement numéro 2025-290 a été adopté.

L'objet de ce règlement est d'autoriser des usages dans la zone industrielle, P15 et P16 ainsi que P1.

Le règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Saint-Ours, ce 12^e jour d'août 2025.

COMMUNIQUÉ BARBECUE

BARBECUE

La saison des barbecues est de retour. Ces appareils, qu'il soit au gaz propane ou naturel, sont sécuritaires à condition d'être utilisés et entretenus adéquatement. Voici quelques mesures de prévention :

- Installez votre barbecue à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou de toute matière combustible telle que murs, portes, arbres, etc.
- Celui-ci doit reposer sur une surface solide et stable.
- Vérifier l'étanchéité des conduits et des raccords
- Nettoyez-le régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer et permettre la vérification générale de l'appareil.

Une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane pour faciliter la détection des fuites. Une accumulation de gaz peut représenter un risque d'explosion ; soyez alertes ! Surtout, n'utilisez jamais une flamme vive pour tester une fuite de gaz et évitez de fumer à proximité d'un barbecue.



Référence : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/cuisine/barbecue/>

Service de sécurité incendie de Saint-Ours



CARREFOUR NAISSANCE-FAMILLE

La vie de famille, ça se vit mieux bien entouré.

Le Carrefour naissance-famille est là pour vous accompagner à chaque étape. Découvrez nos services pensés pour soutenir, outiller et rassembler les familles de la région.

ACCOMPAGNEMENT VERS LA NAISSANCE

- Présentation des services offerts.
- Discussions concernant les nombreux aspects liés à la grossesse.
- Mairaines d'allaitement
- Suivis post-accouchement

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

- Favorisent le développement de l'enfant.
- Offrent aux parents un lieu d'échange et de partage avec d'autres parents vivant des réalités semblables.

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE

- Procure aux parents un moment de répit.
- Offre aux enfants un environnement stimulant pour favoriser leur développement social et leur épanouissement.

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Besoin d'accompagnement pour améliorer la communication, gérer la discipline, le sommeil ou les crises et acquérir des outils pour mieux interagir avec votre enfant?

Venez rencontrer une intervenante famille gratuitement!

ENSEMBLE, ON CULTIVE LA FAMILLE !



Numéro de téléphone
(450) 743-0359



Site Internet
carrefournaissancefamille.com



Adresse
5750 chemin St-Roch
Sorel-Tracy QC J3R 3L9

MATINÉE DES PETITS DÈS SEPTEMBRE 2025

Saint-Ours

- ✿ 2^{ème} jeudi de mois
- ✿ 9h à 12h 🍷 gratuit!
- ✿ 96 rue Curé-Beauregard, Saint-Ours. À l'étage.
- ✿ Pour les 0-5 ans et leurs parents. Ouvert à tous!
- ✿ Inscription obligatoire à venir sous peu!

Thématique prévue

- ✿ 11 **septembre** Croque bricole 🍏
- ✿ 9 **octobre** 🧪 Potion magique
- ✿ 13 **novembre** Maman seulement! 
- ✿ 11 **décembre** 🎄 Heure du conte de Noël



450 785-2875
2636, RUE IMMACULÉE-CONCEPTION
SAINT-OURS

Popote roulante lundi au vendredi Région rurale de la MRC Pierre-de-Saurel

(Sauf Saint-Roch-sur-Richelieu)



Repas complet et équilibré livré pour 9\$
chaque jour entre 10h et 13h

☎ 450 785-2875

Accompagnement-transport médical

Besoin d'un coup de pouce pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux?
Notre service d'accompagnement bénévole est là pour vous!

- ➔ Transport sécuritaire et humain
- ➔ Accompagnement adapté à vos besoins
- ➔ Pour les aînés, les personnes seules ou en convalescence

L'entraide, c'est aussi se rendre disponible.
Contactez-nous pour réserver ou pour devenir bénévole!

☎ 450 785-2875



Ensemble, on va plus loin



LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca Suivez-nous sur Facebook

LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



**PRENEZ
RENDEZ-VOUS**

450-780-1016

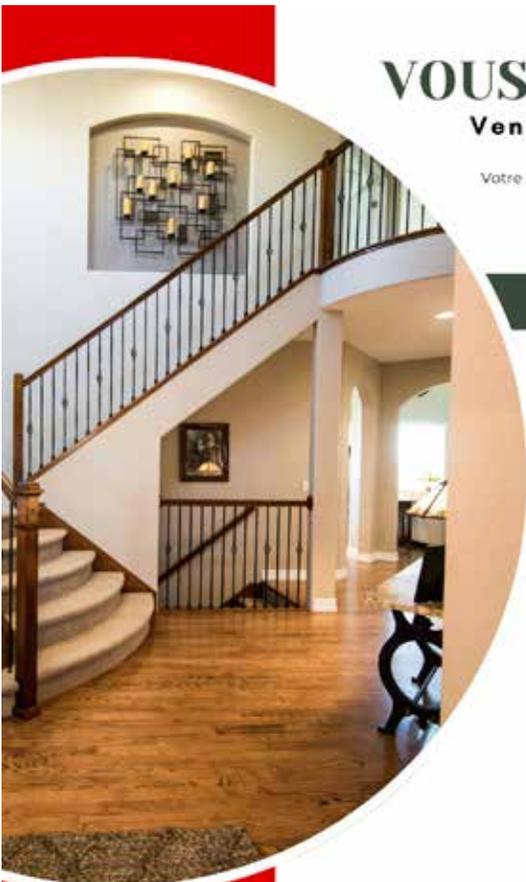
...ou pour tout autre besoin !

**GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL**



Information : 450 785-2203 poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	150 \$	50 \$
1/5 page	200 \$	85 \$
1/2 page	350 \$	125 \$
1 page	625 \$	155 \$



VOUS CHERCHEZ

Vendre, Acheter ou Louer

Votre rêve immobilier prend vie dès aujourd'hui grâce à des solutions pensées exclusivement pour vous

Sur Mesure

RÉSIDENTIEL

Que ce soit pour la vente, l'achat, la location, je m'engage à vous accompagner personnellement à chaque étape de votre projet.

COMMERCIAL

Vous désirez vendre ou louer vos immeubles commerciaux ou entreprise ? Confiez-moi votre projet et je vous accompagnerai avec expertise dans les négociations afin de garantir une transaction fluide et réussie.

RÉSULTAT

Je prends en charge toutes les étapes de votre transaction immobilière pour un résultat optimal.

Votre satisfaction est ma priorité !

Johanne Chouinard

450 272-7272

jchouinard@sutton.com



Analyse comparative de marché (ACM)

Appelez-moi pour une estimation de la valeur marchande de votre propriété

RÉSIDENTIEL-COMMERCIAL

GRUPE SUTTON ACTUEL INC.

Votre projet immobilier, j'en fais ma priorité !

Sutton
AGENCE IMMOBILIERE



Votre annonce

PUBLIÉ ICI À CHAQUE MOIS!

CONSULTATION RELATION D'AIDE METC®
HARMONISATION ÉNERGÉTIQUE, REIKI

- Gestion des émotions
- Communication
- Difficulté relationnelle
- Confiance en soi

FRANCE COUPAL
819-818-4770
Reçus d'assurance
france.coupal@me.com

Les rencontres se font en présentiel ou en visio-conférence

ADAM PERREAULT
Pharmacien propriétaire

Affilié à



NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!*

-  Vaccination
(Immunisation, santé voyage, etc.)
-  Consultation pour le suivi de
maladies chroniques
-  Consultation contraception orale
d'urgence
-  Suivi personnalisé de l'efficacité
de votre traitement médicamenteux
-  Renouvellement d'ordonnances
par Internet
-  Renouvellements préautorisés
(Patient Élite)

* Certaines conditions peuvent s'appliquer.
Consultez votre pharmacien.

Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie

*Une destination
au coeur de votre santé!*



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**



Transférez vos
ORDONNANCES

C'est simple, rapide et sans frais.
Appelez-nous!

Pharmacie Perreault,
Cloutier, Fortin et Rousseau
2549-B Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec)
450.402.0621



Service de
LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en pharmacie



Garage Essieux-Pro



Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0
Tél.: 450 780-8515
450 785-2286
info@essieuxpro.com



**SPÉCIALISTE EN INJECTION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO MÉCANIQUE
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES
DE REMPLACEMENT
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire

.....
Tout
pour vous,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6 h à 21h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Soins de santé **adaptés**, évaluation **professionnelle** et **accessible** sans médecin de famille !

Évaluation - Traitement - Suivi

Urgences mineures

- Douleur à l'oreille
- Maux de gorge (strep test)
- Toux
- Congestion nasale
- Inconfort urinaire

Soins courants

- Prise de sang
- Lavage d'oreille
- Retrait de suture

Pour prendre rendez-vous



514-889-4816



Action Soins Infirmiers



CYNTHIA FOURNIER GAGNÉ
INFIRMIÈRE CLINICIENNE



Sonia Dubé

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

450-276-4540

En Toute TRANSPARENCE

Vous recherchez une courtière immobilière qui offre un service de proximité et qui vous épaulé dans chacune des étapes de votre transaction, je suis la personne toute désignée !



RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE



3100, Av. Cusson Bureau, 101,
Saint-Hyacinthe, 450-771-7707



ŒUFS DE POULES EN
LIBERTÉ BLANCS ET
BIOLOGIQUES

HUILE DE TOURNESOL
BIOLOGIQUE

PRODUITS BIOLOGIQUES
DE L'ÉRABLE ET TARTES

AUTRES PRODUITS
LOCAUX



HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE

LUNDI ET MARDI : FERMÉ
MERCREDI ET JEUDI : 8H À 12H
VENDREDI ET SAMEDI : 8H À 17H
DIMANCHE : 8H À 12H

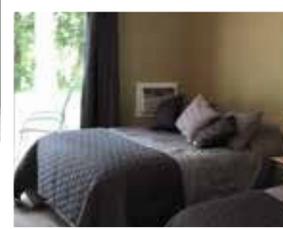
www.fermestours.ca

450-785-3387

2382 Chemin des Patriotes, St-Ours

MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu



Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût à des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

R.B.Q. : 5699-138301

**PLOMBERIE
MATHIEU MALO inc.**

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

450.556.0903

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

Entreposage Voiliers Richelieu

Division Excavation St-Ours Inc.

Roger Larivière
1910 Chemin des Patriotes
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394
Cell: 450-780-2103
excavst-ours@videotron.ca
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

Centre jardin des Patriotes

Centre jardin champêtre

Christine Poulin
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 785-3877
Télécopieur : (450) 785-3876

Courriel: cjpatriotes@live.ca

Guy Laperle

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 **1.866.785.3203**

Services offerts

Chauffage électrique
spa / piscine

résidentiel
commercial

68 ave de la Traverse
St-Ours, J0G 1P0

glelectrique@videotron.ca

Beauté Détente

COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

Jeu, vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 14 h

53 St-Sacrement
St-Ours Qc,
J0G 1P0

Technicienne en Coloration
Produits écologiques, biodégradables et naturels
Lise Couture

ENR. 199452

CAMPING - MARINA

Parc Bellerive

1992, chemin des Patriotes
Saint-Ours (QC) J0G 1P0
450 785-2272 (camping et marina)
450 785-5566 (vente, services et entreposage)
campingmarinabellerive.com

300 terrains (saisonniers et voyageurs)
Mécanique, pièces, vente et entreposage
Essence régulier, super et diesel

Glissade d'eau

•••••

**Terrains de
Pickleball**

•••••

Piste de BMX

SALONS
FUNÉRAIRES

*Gilbert
Mandeville
& Fils Inc*

Depuis 1927

*Respect,
disponibilité
et humanité*

912, Chemin St-Roch
Sorel-Tracy Qc J3R 3K5
T. 450.743.3607 F. 450.743.3615
www.salonsmandeville.com
g.mandeville@bellnet.ca

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD, c'est simple et rapide

Planifiez une rencontre avec une conseillère ou un conseiller, à distance ou en personne, à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



Résidence privée avec soins pour aînés

Située sur les rives du Richelieu

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie

- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !



Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : villadesberges@videotron.ca

Site internet : residencevilladesberges.com





VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.
On est là pour vous.**

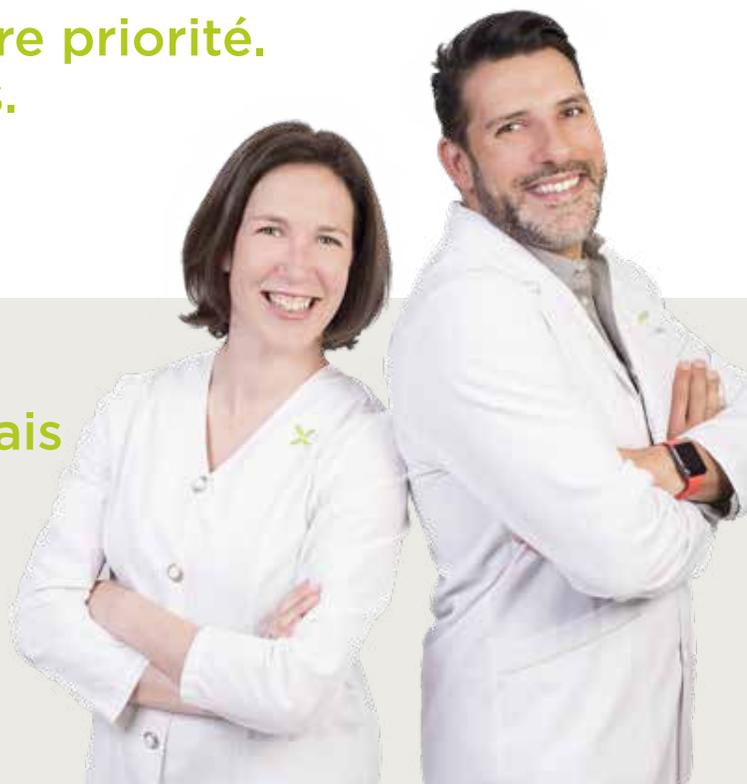
* Certaines conditions s'appliquent.

Caroline Désilets et Philippe Desmarais

688, ch. Des Patriotes
St-Denis-Richelieu
450 787 2077

HEURE D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Southière Construction inc.
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52
 www.southiereconstruction.com
 info@southiereconstruction.com

Cell: 450.880.2085
Fax: 450.785.3334
Tél.: 450.785.3331

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

TRANSPORT
R. LAHAIE
 & FILS INC.
 (450)-785-2245
 3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc
 J0G 1P0

EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT

MICHEL 450-780-5439
FRANÇOIS 450-746-3791
DOMINIC 450-746-6611

ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

Mini-entrepôts À LOUER

Chauffé, éclairé et sécuritaire
 Au mois ou à l'année
 Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier **514 444 - 2550**

PUBLICITÉ CHEF-LIEU

Information : **450 785-2203** poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	150 \$	50 \$
1/5 page	200 \$	85 \$
1/2 page	350 \$	125 \$
1 page	625 \$	155 \$

JEAN-BERNARD ÉMOND
 Député de Richelieu
« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
 50, rue du Roi, bureau 100
 Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
 450 742-3781
 jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca
 jeanbernardemond.com

• FERME •
GRÉ DES BOIS

Distributrice de bois de foyer et d'allumage en sac
 Distributrice d'engrais à gazon en poche
 Distributrice de maïs ronds pour chasseurs

HOMME À TOUT FAIRE

SERVICES DE RÉPARATIONS ET RÉNOVATIONS

Plomberie, petits travaux, etc

Appelez-moi...j'habite à St-Ours

LUC : 418 473-7565

ENTRE-BÂTI

CLAUDE DUMAS | 438 499-7723 | ST-OURS
 Entretien de bâtiment | cd56metiers@hotmail.ca

AOÛT 2025

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
10	11	12 Spectacle aux Écluses 13H30-15H30	13 15H - 17H	14 18H30 À 20H30	15	16 9H30-11H30
17 Spectacle gratuit Orchestre Philharmonia Mundi et Berliner Sibelius Orchester	18	19 13H30-15H30	20 15H - 17H	21 18H30 À 20H30	22	23 9H30-11H30
24	25	26 Spectacle aux Écluses 13H30-15H30	27 15H - 17H	28 18H30 À 20H30	29	30 9H30-11H30
31	1	2 13H30-15H30	3 15H - 17H	4 18H30 À 20H30	5 HUMOUR Olivier Martineau	6 9H30-11H30
7	8	9 13H30-15H30	10 15H - 17H	11 18H30 À 20H30	12	13 9H30-11H30
14	15	16 13H30-15H30	17 15H - 17H	18 18H30 À 20H30	19	20 9H30-11H30

LÉGENDE

-  VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES
-  CONSEIL MUNICIPAL
-  HÔTEL DE VILLE FERMÉ
-  COMPOST
-  RECYCLAGE
-  ORDURES
-  ENCOMBRANTS
-  BRANCHES
ATTACHÉES EN PAQUETS
-  RÉSIDUS VERTS
SACS EN PAPIER, ORANGE OU TRANSPARENT
-  BIBLIOTHÈQUE



RÉPERTOIRE

GROUPES SOCIAUX

FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | 450 785-2887
 Bibliothèque | Lucie Grenier | 450 785-2779
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Gaétan Dutremble dir. gén. | 450 746-7000
 Carrefour com. Arc en ciel | Sylvie Ouellette | 450 785-2875
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | 450 785-2223
 Centre Accès com. Internet | 450 785-2713
 Cercle des fermières | Marie-Andrée Dupuis | 514 894-0421
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | 450 746-3990
 École Pierre de Saint-Ours | Christian Bourbeau, Directeur | 450 746-3512
 Centre Anti-poison | 1 800 463-5060
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | 450 746-4545
 Commission protection terr. Agricole | 1 800 361-2090
 Communication-Québec | 1 800 363-1363

SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde, composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | 1 855 472-5700
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | 450 746-6000
 Député fédéral | Louis Plamondon | 450 742-0479
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | 450 742-3781
 Service de protection environnement | 1 800 561-1616
 S.O.S. Violence conjugale | 1 800 363-9010
 Sûreté du Québec | 450 743-7947 ou 450 310-4141
 Les Amis du Canal | René Babin | 514 755-3300
 Métiers d'art de Saint-Ours | Julie Martucci | 450 785-2088
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Pierre Chalifoux, dir. gén. | 450 743-2703
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | 450 785-2238
 Popote roulante | 450 785-2874
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | 450 785-2223
 Régie Inter-muni. Aqueduc | 450 782-3111
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | 450 402-0545
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Alexe Cournoyer | 579-369-1828
 Société canadienne des Postes | 450 785-2989
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | 450 785-2173
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | 450 785-2874
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | 450 785-5699



SAINT-OURS EN HUMOUR AUTOMNE 2025

✓ **OLIVIER MARTINEAU**
5 septembre 2025 - 20h00



✓ **PIERRE HÉBERT**
4 octobre 2025 - 20h00
Seulement quelques billets disponibles



✓ **GUILLAUME PINEAULT**
15 novembre 2025 - 20h00
Seulement quelques billets disponibles



✓ **DAVE GAUDET**
28 novembre 2025 - 20h00
Mise en vente bientôt!



Centre paroissial Léo-Cloutier
2636, Immaculée-Conception